Apple : les pratiques sanctionnées et leurs effets

Publié le 16 mars 2020

L'Autorité a sanctionné, le 16 mars 2020, Apple 1,1 milliard d'euros pour ententes et abus de dépendance économique vis-à-vis de ses distributeurs. Les deux grossistes Tech Data et Ingram Micro (respectivement) 76,1 millions d'euros et 62,9 millions d'euros pour entente.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apple, Tech Data et Ingram Micro sanctionnés

Lire le communiqué